

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAC-BROME**

Le 5 septembre 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Ville de Lac-Brome tenue mardi, le 5 septembre 2017, à 19h00, à l'Auberge West-Brome, sise au 128, route 139, à Lac-Brome.

Sont présents : messieurs les conseillers Robert Laflamme, Ronald Myles, Thomas McGovern et Lee Patterson ainsi que mesdames les conseillères Louise Morin et Karine Fortin.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Richard Burcombe.

Sont aussi présents : le directeur général, monsieur Gilbert Arel et le greffier, Me Edwin John Sullivan.

Environ cinquante (50) personnes assistent à la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Ouverture de la séance -- Informations générales

Sur constatation du quorum, le maire Richard Burcombe souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle. Il fait un exposé sommaire de l'état du dossier du projet de construction d'un abattoir sur le territoire de la Ville, soulignant que de nombreuses étapes restent à franchir avant qu'un tel projet puisse voir le jour et que la population sera informée tout au long de l'évolution du dossier.

2017-09-299 1.2 Modifications à l'ordre du jour / Adoption de l'ordre du jour

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

2017-09-300 1.3 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2017

Le maire et les élus ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2017.

Il est

Proposé par Ronald Myles

Appuyé par Thomas McGovern

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2017.

ADOPTÉ

2. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

N/A

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

- Jacques Letendre : Demande, qui parmi les élus, désirerait vivre à un kilomètre d'un abattoir. Le maire prend acte de la question.
- Stanley Neal : Demande que l'abattoir, s'il devait voir le jour, soit construit du côté de Cowansville. Le maire prend acte de la demande.
- Richard Vincelette : Demande des précisions concernant la démarche d'expertise environnementale concernant le projet d'abattoir. Le maire répond que tout biologiste responsable de la confection d'un rapport devra en répondre avec son intégrité professionnelle.
- Charlotte Fournier : Demande des précisions concernant la démarche d'approbation d'un tel projet ainsi que les recours qui s'offrent à la population pour s'y opposer. Le maire donne les précisions demandées. Le conseiller Patterson souligne par ailleurs qu'aucun projet n'a, à ce jour, été autorisé par la Ville.
- James Wilkins : Demande quels sont les avantages pour la Ville d'un tel projet. Le maire répond qu'il s'agit d'un investissement de taille et que les revenus en impôts fonciers seraient importants. Il souligne cependant qu'un tel projet ne recevrait pas l'aval de la Ville s'il était démontré qu'il aurait un impact négatif sur l'environnement ou serait incompatible avec les infrastructures de services de la Ville.
- Laurent Proulx : Demande des précisions sur le projet *Québec-Branché*, soulignant la piètre qualité du service Internet haute-vitesse à West-Brome. Le conseiller Patterson donne les précisions demandées.
- Suzanne Duffy : Demande au Conseil d'évaluer l'impact que le projet d'abattoir pourrait avoir sur le tourisme en général, et plus particulièrement le vélotourisme. Le maire prend acte du commentaire.
- Pierre Beulac : Demande la position des élus, notamment celle du conseiller Myles, concernant le projet d'abattoir. Le conseiller Myles répond que l'état préliminaire du dossier ne lui permet pas

encore de prendre position.

Guy Thibodeau : Demande au Conseil de prendre en certains calculs logistiques de son cru concernant le projet d'abattoir. Le maire en prend acte.

Philippe Rendak : Demande au Conseil si la Ville a l'intention de faire un changement de zonage en rapport avec le projet d'abattoir. Demande également pourquoi le Conseil appuierait un tel projet. Le maire répond par la négative quant au changement de zonage et que le projet est conforme à la réglementation municipale.

Peter White : Demande au Conseil si la Ville peut retirer son appui au projet devant la CPTAQ. Le maire répond que la Ville est libre de le faire si, et quand, elle estimerait nécessaire de le faire et invite toute personne désirant s'opposant au projet à se manifester auprès de la CPTAQ.

4. ADMINISTRATION / LÉGISLATION

4.1 ADMINISTRATION

2017-09-301

4.1.1 Comptes à payer et liste des chèques émis

Il est

Proposé par Thomas McGovern

Appuyé par Lee Patterson

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil approuve les listes suivantes:

- Comptes à payer : **126 303,46 \$;**
- Chèques émis : **218 422,67 \$.**

ADOPTÉ

4.1.2 Décomptes progressifs, factures et dépenses diverses

4.1.2.1 Décomptes progressifs

N/A

4.1.2.2 Factures et dépenses diverses

N/A

4.1.3 Ententes, contrats et mandats

2017-09-302

4.1.3.1 Entente télécommunications – Installation d'équipements

ATTENDU la *Loi sur les télécommunications* et le pouvoir du CRTC de réglementer l'installation d'équipement de

télécommunications sur les lieux publics;

ATTENDU l'article 43(2) de la *Loi sur les télécommunications*, lequel stipule notamment que l'entreprise canadienne et l'entreprise de distribution ont accès à toute voie publique ou tout autre lieu public pour la construction, l'exploitation ou l'entretien de leurs lignes de transmission, et peuvent y procéder à des travaux, notamment de creusement, et y demeurer pour la durée nécessaire à ces fins;

ATTENDU l'article 43(3) de la *Loi sur les télécommunications*, lequel stipule qu'il est interdit à l'entreprise canadienne et à l'entreprise de distribution de construire des lignes de transmission sur une voie publique ou dans tout autre lieu public — ou au-dessus, au-dessous ou aux abords de ceux-ci — sans l'agrément de l'administration municipale ou autre administration publique compétente;

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Karine Fortin

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

Le Conseiller Patterson déclare son intérêt et s'abstient de voter

QUE le Conseil autorise monsieur Gilbert Arel, directeur général, ou en son absence, madame Lucy Edwards, directrice générale adjointe, à signer, pour et au nom de Ville de Lac-Brome, toute entente avec toute entreprise canadienne et l'entreprise de distribution au sens de *La loi sur les télécommunications* dont l'objet vise la construction des lignes de transmission sur une voie publique ou dans tout autre lieu public — ou au-dessus, au-dessous ou aux abords de ceux-ci — ainsi que tout autre document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

2017-09-303 4.1.3.2 Entente intermunicipale – Regroupement Bacs de compostage

ATTENDU QUE le compostage des matières organiques sera implanté sur l'ensemble du territoire de Brome-Missisquoi en 2018 par la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi;

ATTENDU QU' une demande de subvention au *Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage* pour le projet de compostage a été déposée par la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi;

ATTENDU QUE si cette demande est acceptée, une subvention de 33 % sera reçue pour l'acquisition des bacs pour la

collecte des matières compostables;

ATTENDU QUE les dispositions de la *Loi sur les cités et villes* permettent la création de regroupements d'achats incluant des municipalités et des organismes sans but lucratif comme les régies intermunicipales;

ATTENDU QUE Ville de Lac-Brome désire participer à un achat regroupé de bacs servant à la collecte des matières compostables;

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Robert Laflamme

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE Ville de Lac-Brome :

- confirme que les données déjà transmises à la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi concernant le nombre de bacs requis sur son territoire sont exactes;
- confie à la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi le mandat de procéder en son nom, et avec les autres municipalités intéressées, à un appel d'offres public regroupé et à l'adjudication du contrat d'achat de bacs pour la collecte des matières compostables;
- s'engage à respecter le contrat qui sera octroyé par la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi pour l'acquisition de ces bacs;
- désigne, monsieur Gilbert Arel, directeur général, pour la représenter et participer aux réunions du regroupement d'achat;
- s'engage à payer, en totalité, la facture qui lui sera transmise pour l'acquisition des bacs nécessaires à la collecte des matières compostables sur son territoire et que la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi verra, dès l'obtention de la subvention, à redistribuer celle-ci au prorata des commandes effectuées;

QUE les bacs ainsi acquis demeureront la propriété de Ville de Lac-Brome;

QUE le Conseil mandate monsieur Gilbert Arel, directeur général, ou en son absence, madame Lucy Edwards, directrice générale adjointe, à signer, pour et au nom de Ville de Lac-Brome, toute entente intermunicipale visant le regroupement d'achats desdits bacs ainsi que tout autre document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

2017-09-304 4.1.3.3 AO 2017-19 – Camion six roues 4 X 4 – Contrat

ATTENDU l'appel d'offres AO 2017-19 pour l'achat d'un camion six roues 4 X 4;

ATTENDU QUE les deux (2) soumissions suivantes étaient reçues par la Ville dans le cadre de cet appel d'offres :

<i>Soumissionnaire</i>	<i>Prix (taxes incluses)</i>
Kenworth Maska Inc.	275 774,44 \$
Camions B.L. Freightliner Inc.	264 556,33 \$

ATTENDU QUE la plus basse soumission conforme est celle de Camions B.L. Freightliner Inc. au montant de 264 556,33 \$, taxes incluses;

Il est

Proposé par Karine Fortin

Appuyé par Robert Laflamme

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accorde à Camions B.L. Freightliner Inc. le contrat AO 2017-19 pour l'achat d'un camion six roues 4 X 4 au montant de 264 556,33 \$, taxes incluses;

QUE soit affecté au paiement de cette dépense ce même montant, lequel sera financé à même le *Règlement 2017-03 décrétant une dépense et un emprunt de 1 000 000 \$ pour l'acquisition de véhicules* et remboursable sur une période de dix (10) années.

ADOPTÉ

2017-09-305 4.1.3.4 AO 2017-20 – Déneigement secteur du West-Brome – Contrat

ATTENDU l'appel d'offres AO 2017-20 pour le service de déneigement du secteur West-Brome;

ATTENDU QUE les trois (3) soumissions suivantes étaient reçues par la Ville dans le cadre de cet appel d'offres :

<i>Soumissionnaire</i>	<i>Prix (taxes incluses)</i>
Excavations G.A.L. Inc.	519 949,50 \$
Excavation Dominic Carey Inc.	443 234,82 \$
9221-2745 Québec Inc.	429 570,57 \$

ATTENDU QUE la plus basse soumission conforme est celle de 9221-2745 Québec Inc. au montant de 429 570,57 \$, taxes incluses;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accorde, pour une durée de trois (3) ans, à 9221-2745 Québec Inc. le contrat AO 2017-20 pour le service de déneigement du secteur West-Brome au montant de 429 570,57 \$, taxes incluses.

ADOPTÉ

2017-09-306 4.1.3.5 AO 2017-21 – Déneigement du secteur Iron-Hill – Contrat

ATTENDU l'appel d'offres AO 2017-21 pour le service de déneigement du secteur Iron-Hill;

ATTENDU QUE les quatre (4) soumissions suivantes étaient reçues par la Ville dans le cadre de cet appel d'offres :

<i>Soumissionnaire</i>	<i>Prix (taxes incluses)</i>
Excavations G.A.L. Inc.	280 735,83 \$
Excavation Dominic Carey Inc.	201 249,87 \$
9221-2745 Québec Inc.	195 071,67 \$
3578470 Canada Inc.	199 647,99 \$

ATTENDU QUE la plus basse soumission conforme est celle de 9221-2745 Québec Inc. au montant de 195 071,67 \$, taxes incluses;

Il est

Proposé par Ronald Myles

Appuyé par Thomas McGovern

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accorde, pour une durée de trois (3) ans, à 9221-2745 Québec Inc. le contrat AO 2017-21 pour le service de déneigement du secteur Iron-Hill au montant de 195 071,67 \$, taxes incluses.

ADOPTÉ

2017-09-307 4.1.3.6 Monty Sylvestre – Mandat général de représentation

Il est

Proposé par Richard Burcombe

Appuyé par Lee Patterson

Et unanimement résolu par voix exprimées (7 pour, 0 contre)

Le maire ayant exercé son droit de vote

QUE le Conseil accepte l'offre de services de Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc. du 16 août 2017 pour la période du

1^{er} janvier au 31 décembre 2018 et autorise le maire (ou son suppléant), le directeur général (ou son adjoint) ou le greffier (ou son adjoint) à recourir, au besoin, au forfait de consultation compris dans ladite offre;

QUE cette acceptation est à la condition que la Ville demeure libre de retenir tout service juridique de son choix, nonobstant les termes de ladite offre.

ADOPTÉ

4.1.4 Ressources humaines

4.1.4.1 Retraite – Pierre Laplante

Le maire Burcombe prend quelques instants pour souligner le récent départ pour la retraite de monsieur Pierre Laplante, ancien directeur du service Incendie de la Ville, lequel mettait fin à 42 années de travail exemplaire au service de la Ville et de sa population. Le maire Burcombe rappelle quelques-unes des étapes de ce service et remercie, en son nom et au nom de tous les élus, monsieur Laplante pour son dévouement envers la population bromoise et la Ville.

2017-09-308

4.1.4.2 Permanence – Jean-Philippe Roy

ATTENDU la résolution 2017-02-40;

ATTENDU la recommandation du directeur général, monsieur Gilbert Arel, et du directeur du service des Travaux publics et Services techniques, monsieur Robert Daniel, à l'effet de confirmer l'emploi de monsieur Jean-Philippe Roy au poste de mécanicien au service des Travaux publics et Services techniques;

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil confirme l'emploi de monsieur Jean-Philippe Roy au poste de mécanicien au service des Travaux publics et Services techniques et ce, conformément aux dispositions du Cahier des ressources humaines.

ADOPTÉ

4.1.5 Divers

N/A

4.2 LÉGISLATION – AVIS DE MOTION / RÈGLEMENTS

4.2.1 Règlement 596-7 concernant le zonage – Avis de motion et présentation

Le conseiller Robert Laflamme donne un avis de motion que le Règlement 596-7 modifiant le Règlement 596 (zonage) sera adopté à

une séance ultérieure du Conseil. Le projet de ce règlement est dûment présenté par le greffier ou le maire qui en mentionne l'objet, la portée, le coût et, le cas échéant, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement. Conformément à la Loi, ce projet de règlement pourra être modifié à la suite de sa présentation sans qu'il soit nécessaire de le présenter à nouveau.

4.2.2 Règlement 597-5 concernant le lotissement – Avis de motion et présentation

Le conseiller Robert Laflamme donne un avis de motion que le Règlement 597-5 modifiant le Règlement 597 (lotissement) sera adopté à une séance ultérieure du Conseil. Le projet de ce règlement est dûment présenté par le greffier ou le maire qui en mentionne l'objet, la portée, le coût et, le cas échéant, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement. Conformément à la Loi, ce projet de règlement pourra être modifié à la suite de sa présentation sans qu'il soit nécessaire de le présenter à nouveau.

2017-09-309 4.2.3 Règlement 2017-07 concernant la rémunération du personnel électoral – Adoption

ATTENDU QUE le Conseil municipal souhaite ajuster la rémunération payable au personnel électoral ou référendaire municipal afin, entre autres, de faciliter le recrutement lors des divers événements électoraux et référendaires tenus sur le territoire de la Ville;

ATTENDU l'avis de motion et la présentation donnés à la séance ordinaire du Conseil du 14 août 2017;

ATTENDU QUE les élus déclarent avoir reçu ledit projet de règlement dans les délais prévus par la loi et consentent à être dispensés de sa lecture;

ATTENDU QUE le greffier a pris les démarches nécessaires pour que ledit projet de règlement soit mis à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Karine Fortin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil adopte le *Règlement 2017-07 (Règlement fixant la rémunération payable au personnel électoral ou référendaire de la Ville)*.

ADOPTÉ

4.2.4 Règlement 2017-08 concernant le contrôle des animaux (RM 410) – Adoption

L'item est reporté à une séance ultérieure du Conseil.

2017-09-310 4.2.5 Règlement 2017-09 sur la protection de l'eau potable –

Adoption

ATTENDU l'avis de motion et la présentation donnés à la séance ordinaire du Conseil du 14 août 2017;

ATTENDU QUE les élus déclarent avoir reçu ledit projet de règlement dans les délais prévus par la loi et consentent à être dispensés de sa lecture;

ATTENDU QUE le greffier a pris les démarches nécessaires pour que ledit projet de règlement soit mis à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

Il est

Proposé par Karine Fortin

Appuyé par Robert Laflamme

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil adopte le *Règlement 2017-09 (Règlement sur le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité).*

ADOPTÉ

4.2.6 Règlement 510-1 concernant la circulation des camions lourds – Adoption

L'item est reporté à une séance ultérieure du Conseil.

2017-09-311

4.2.7 Règlement 556-1 concernant les limites de vitesse – Adoption

ATTENDU l'avis de motion et la présentation donnés à la séance ordinaire du Conseil du 14 août 2017;

ATTENDU QUE les élus déclarent avoir reçu ledit projet de règlement dans les délais prévus par la loi et consentent à être dispensés de sa lecture;

ATTENDU QUE le greffier a pris les démarches nécessaires pour que ledit projet de règlement soit mis à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

Il est

Proposé par Ronald Myles

Appuyé par Thomas McGovern

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil adopte le *Règlement 556-1 (Règlement modifiant le Règlement 556).*

ADOPTÉ

5. GESTION DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT (GTE)

5.1 Dépôt du rapport du service de la Gestion du Territoire et de l'Environnement

Dépôt du rapport mensuel du service de la Gestion du Territoire et de l'Environnement.

5.2 Dépôt des procès-verbaux des réunions mensuelles du Comité consultatif d'urbanisme et du Comité sur la protection de l'environnement

Dépôt des procès-verbaux des réunions mensuelles du Comité consultatif d'urbanisme et du Comité sur la protection de l'environnement.

5.3 DEMANDES DE MODIFICATION EXTÉRIEURE – PIIA

2017-09-312 5.3.1 Lot 5 960 363, Chemin Frank-Santerre, Zone UC-2-N3

ATTENDU le dépôt d'une demande visant la construction d'une nouvelle résidence unifamiliale isolée non desservie;

ATTENDU la résolution 17-105 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Lee Patterson

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande visant la construction d'une nouvelle résidence unifamiliale isolée non desservie au Lot 5 960 363, Chemin Frank-Santerre, zone UC-2-N3.

ADOPTÉ

2017-09-313 5.3.2 4, rue Glenarn – Lot 4 266 570, Zone URA-18-K16

ATTENDU le dépôt d'une demande visant l'agrandissement de la résidence et la reconstruction d'une partie de la toiture de la résidence principale;

ATTENDU la résolution 17-106 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande visant l'agrandissement de la résidence et la reconstruction d'une partie de la toiture de la résidence principale au 4, rue Glenarn – Lot 4 266 570, zone

URA-18-K16.

ADOPTÉ

2017-09-314 5.3.3 17, rue Victoria – Lot 4 266 230, Zone URA-21-K15

ATTENDU le dépôt d'une demande visant à remplacer la toiture de la grange et du logement secondaire détaché, à démolir les colonnes en brique à l'entrée et à remplacer les haies de cèdres par une clôture;

ATTENDU la résolution 17-107 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Karine Fortin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande visant à remplacer la toiture de la grange et du logement secondaire détaché, à démolir les colonnes en brique à l'entrée et à remplacer les haies de cèdres par une clôture au 17, rue Victoria – Lot 4 266 230, zone URA-21-K15.

ADOPTÉ

2017-09-315 5.3.4 20, chemin Spring Hill – Lot 4 265 828, Zone URA-25-K16

ATTENDU le dépôt d'une demande visant à remplacer les fenêtres, une porte et le revêtement extérieur de la résidence;

ATTENDU la résolution 17-108 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande visant à visant à remplacer les fenêtres, une porte et le revêtement extérieur de la résidence au 20, chemin Spring Hill – Lot 4 265 828, zone URA-25-K16.

ADOPTÉ

2017-09-316 5.3.5 141, chemin de West Brome – Lot 4 992 006, Zone UMV-1-P3

ATTENDU le dépôt d'une demande visant à remplacer la toiture de la résidence;

ATTENDU la résolution 17-109 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

Il est

*Proposé par Robert Laflamme
Appuyé par Thomas McGovern
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*

QUE le Conseil accepte la demande visant à remplacer la toiture de la résidence au 141, chemin de West Brome – Lot 4 992 006, zone UMV-1-P3.

ADOPTÉ

2017-09-317 5.3.6 18, rue Benoit – Lot 4 266 381, Zone URA-15-K15

ATTENDU le dépôt d'une demande visant à remplacer le revêtement extérieur de la résidence;

ATTENDU la résolution 17-110 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

Il est

*Proposé par Robert Laflamme
Appuyé par Lee Patterson
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*

QUE le Conseil accepte la demande visant à remplacer le revêtement extérieur de la résidence au 18, rue Benoit – Lot 4 266 381, zone URA-15-K15.

ADOPTÉ

2017-09-318 5.3.7 698, chemin Bondville – Lot 4 763 915, Zone UV-7-E15

ATTENDU le dépôt d'une demande visant l'ajout d'une galerie et d'une terrasse sur un côté de la résidence;

ATTENDU la résolution 17-111 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

Il est

*Proposé par Robert Laflamme
Appuyé par Louise Morin
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*

QUE le Conseil accepte la demande visant l'ajout d'une galerie et d'une terrasse sur un côté de la résidence au 698, chemin Bondville – Lot 4 763 915, zone UV-7-E15.

ADOPTÉ

2017-09-319 5.3.8 151, chemin Foster – Lot 4 264 114, Zone UMV-2-D16

ATTENDU le dépôt d'une demande visant à remplacer 3 fenêtres de la résidence principale;

ATTENDU la résolution 17-112 du CCU et sa recommandation

d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Karine Fortin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande visant à remplacer 3 fenêtres de la résidence principale au 151, chemin Foster – Lot 4 264 114, zone UMV-2-D16.

ADOPTÉ

2017-09-320 5.3.9 123, chemin Lakeside – Lot 4 266 361, Zone UCV-4-K15

ATTENDU le dépôt d'une demande visant à remplacer l'enseigne à plat et l'enseigne sur poteau;

ATTENDU la résolution 17-113 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande visant à remplacer l'enseigne à plat et l'enseigne sur poteau au 123, chemin Lakeside – Lot 4 266 361, zone UCV-4-K15.

ADOPTÉ

2017-09-321 5.3.10 725, chemin Lakeside – Lot 5 820 589, Zone UC-3-C15

ATTENDU le dépôt d'une demande visant à remplacer une enseigne sur poteau;

ATTENDU la résolution 17-114 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Thomas McGovern

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande visant à remplacer une enseigne sur poteau au 725, chemin Lakeside – Lot 5 820 589, zone UC-3-C15.

ADOPTÉ

2017-09-322 5.3.11 9, rue Victoria – Lot 4 266 229, Zone URA-21-K15

ATTENDU le dépôt d'une demande visant à remplacer les haies par une clôture en marge avant de la résidence et à

installer des clôtures à l'arrière du terrain entourant le jardin et le parc à chiens;

ATTENDU la résolution 17-115 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Lee Patterson

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande visant à remplacer les haies par une clôture en marge avant de la résidence et à installer des clôtures à l'arrière du terrain entourant le jardin et le parc à chiens au 9, rue Victoria – Lot 4 266 229, zone URA-21-K15.

ADOPTÉ

5.4 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Le conseiller Laflamme invite à s'exprimer toute personne désirant formuler des observations au sujet de tout vote portant sur une demande de dérogation mineure.

2017-09-323 5.4.1 411, chemin Lakeside – Lot 4 265 550, Zone RBE-4-G16

ATTENDU le dépôt d'une demande visant à reconstruire une terrasse située entièrement dans la bande de protection riveraine du lac Brome à une distance de 30 cm de la ligne des hautes eaux;

ATTENDU QUE l'article 80 du *Règlement de zonage no 596* interdit toute construction dans la bande de protection riveraine;

ATTENDU le dépôt d'une demande de dérogation mineure;

ATTENDU QUE le Comité consultatif de l'environnement considère que cette demande devrait être acceptée et la résolution 17-116 du CCU qui recommande également au Conseil d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande de dérogation mineure visant à reconstruire une terrasse située entièrement dans la bande de protection riveraine du lac Brome à une distance de 30 cm de la ligne des hautes eaux au 411, chemin Lakeside – Lot 4 265 550, zone RBE-4-G16.

ADOPTÉ

Monsieur Pierre Beaudoin demande une confirmation qu'il n'y aura pas d'agrandissement. Madame Claudette Demers donne la confirmation demandée.

5.5 DEMANDE À LA CPTAQ

2017-09-324

5.5.1 Lot 4 265 703 – Demande d'utilisation pour fins autres que l'agriculture

ATTENDU QUE le propriétaire présente à la Ville une demande afin d'obtenir de la CPTAQ une autorisation pour régulariser, dans la mesure où cela est nécessaire, la situation dénoncée dans un préavis d'ordonnance dans le dossier numéro 385779 relativement à une propriété située au 292 chemin Lakeside;

ATTENDU QUE cette demande comporte deux volets :

- D'une part, une autorisation recherchée, si nécessaire, pour l'utilisation résidentielle d'une superficie de 5 000 m² faisant partie du lot 4 265 703 comprenant une résidence principale avec des bâtiments accessoires, dont notamment un garage et un logement secondaire détaché;
- Et d'autre part, une autorisation recherchée pour l'utilisation résidentielle d'une superficie additionnelle de 807 m² faisant partie du lot 4 265 703 correspondant à deux tronçons d'un chemin d'accès à cet emplacement résidentiel;

ATTENDU QUE par une décision rendue le 6 juillet 1982 (dossier 050378), la CPTAQ a déjà accordé une autorisation pour le lotissement, l'aliénation et la construction d'une résidence sur le lot 4 265 703 visé par cette demande d'autorisation;

ATTENDU QUE le lot visé est bordé d'un côté par le chemin public, d'un autre par un terrain de golf et d'un autre encore par une propriété où la CPTAQ a autorisé la construction de quatre (4) autres résidences (dossiers 223683 du 5 juin 1995 et 232704 du 8 février 1996, avec rectification le 12 juin 2000);

ATTENDU les possibilités d'utilisation agricole extrêmement limitées du lot visé et des lots avoisinants;

ATTENDU la localisation du lot visé dans un milieu boisé axé sur la villégiature où l'on retrouve peu d'agriculture active;

ATTENDU, somme toute, l'absence d'impact négatif réel et significatif de cette demande sur l'agriculture;

ATTENDU la conformité de la demande à la réglementation de zonage municipale;

// est

*Proposé par Robert Laflamme
Appuyé par Karine Fortin
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*

QUE le Conseil appuie la demande présentée par le propriétaire du lot 4 265 703 afin d'obtenir de la CPTAQ les autorisations ci-haut mentionnées.

ADOPTÉ

5.6 DEMANDE(S) DE LOTISSEMENT

N/A

5.7 DEMANDE(S) DE CHANGEMENT DE ZONAGE

N/A

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE / ÉQUIPEMENT

6.1 Rapport mensuel du directeur du service des Incendies et responsable des Premiers répondants

Dépôt du rapport mensuel du directeur du service des Incendies et responsable des Premiers répondants.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Rapport mensuel du service des Travaux publics

Dépôt du rapport du service des Travaux publics.

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

8.1 Rapport mensuel du LSCLB

Dépôt du rapport mensuel des Services communautaires.

8.2 Demandes d'aide financière

2017-09-325 8.2.1 Festival international d'Harmonies celtiques

ATTENDU la résolution 2017-08-288;

ATTENDU les modifications à la programmation demandées par la Ville;

ATTENDU QUE le concert d'ouverture et huit (8) concerts en soirée sur neuf (9) auront lieu à Lac-Brome ;

// est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Robert Laflamme

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil autorise une contribution financière supplémentaire de **5 000 \$** à l'édition 2017 du *Festival international d'Harmonies celtiques*, portant à 15 000 \$ le total de la dépense autorisée pour cet événement.

ADOPTÉ

2017-09-326

8.2.2 Fondation de l'Hôpital Brome-Mississquoi-Perkins

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil autorise la dépense de **250 \$** à titre de contribution financière à la Fondation BMP.

ADOPTÉ

8.3 Demandes d'utilisation du domaine public

2017-09-327

8.3.1 Guignolée « *Main dans la main* »

ATTENDU la note de service de la directrice des Loisirs et Services communautaires;

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Thomas McGovern

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil autorise ou ne s'oppose pas, selon le cas, à la tenue de la Guignolée « *Main dans la main* » sur le territoire de Ville de Lac-Brome (plus particulièrement devant le commerce Uniprix, sur la route 104, ainsi qu'à l'intersection chemin Lakeside/rue Victoria, sur la route 243) de 9h à 16h, le 16 décembre 2017, le tout aux conditions mentionnées à la note de service à cet effet et sous réserve de l'obtention par les organisateurs de l'événement des approbations requises par le ministère des Transports du Québec et la Sûreté du Québec, le cas échéant.

ADOPTÉ

2017-09-328

8.3.2 Club Optimiste Vallée Yamaska – « Marche contre les cancers des femmes »

ATTENDU la demande d'utilisation du domaine public présentée par le Club Optimiste Vallée Yamaska pour l'événement « *Marche contre les cancers des femmes* »;

ATTENDU la note de service de la directrice des Loisirs et services

communautaires de Lac-Brome;

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Lee Patterson

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil autorise la tenue de l'événement « *Marche contre les cancers des femmes* » du Club Optimiste de la Vallée Yamaska sur certaines routes du territoire de la Ville le 1^{er} octobre 2017, selon les conditions du mémo à cet effet de la directrice de LSCLB.

ADOPTÉ

2017-09-329

8.3.3 Les 100 à B7

ATTENDU la demande d'utilisation du domaine public présentée par l'événement « *Les 100 à B7* »;

ATTENDU la note de service de la directrice des Loisirs et services communautaires de Lac-Brome;

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Karine Fortin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil autorise la tenue de l'édition 2017 de l'événement « *Les 100 à B7* », le 1^{er} octobre 2017, sur diverses voies de circulation et divers sentiers de la Ville, aux conditions d'utilisation énumérées dans la note de service à cet effet.

ADOPTÉ

2017-09-330

8.3.4 Tournage d'une publicité – Ultramar

ATTENDU la demande d'utilisation du domaine public présentée par le propriétaire de l'Ultramar pour le tournage d'une publicité;

ATTENDU la note de service de la directrice des Loisirs et services communautaires de Lac-Brome;

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Robert Laflamme

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil autorise le tournage d'une publicité le 11 septembre 2017 (12 septembre 2017, en cas d'intempéries), sur le chemin Brome (entre les chemins Centre et Frizzle) selon les conditions du mémo à cet effet de la directrice de LSCLB.

ADOPTÉ

9. ÉCONOMIE LOCALE ET TOURISME

10. VARIA

2017-09-331 10.1 Cancer de la Prostate Canada – Septembre, mois de sensibilisation

ATTENDU QUE le cancer de la prostate est le cancer le plus fréquent chez les hommes au Canada;

ATTENDU QU' un Canadien sur 8 recevra un diagnostic de cette maladie au cours de sa vie;

ATTENDU QU' environ 24 000 hommes recevront un diagnostic de cancer de la prostate au Canada cette année;

ATTENDU QUE le taux de survie au cancer de la prostate peut dépasser 90% si la maladie est dépistée dès ses premiers stades;

ATTENDU QUE les hommes qui ont des antécédents familiaux de la maladie ou sont de descendance africaine ou caribéenne courent plus de risques d'être atteints d'un cancer de la prostate;

ATTENDU QUE Cancer de la prostate Canada recommande aux hommes de passer un test de l'APS dans la quarantaine pour établir leur valeur de référence;

Il est

Proposé par Ronald Myles

Appuyé par Richard Burcombe

Et unanimement résolu par voix exprimées (7 pour, 0 contre)

Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote

QUE le Conseil proclame par la présente le mois de septembre 2017 « Mois de la sensibilisation au cancer de la prostate » à Lac-Brome.

ADOPTÉ

2017-09-332 10.2 Quittances diverses – Autorisation

ATTENDU les réclamations suivantes :

1- France Clavet, pour l'incident du 15 juin 2017 au 31, chemin Moffat;

2- Tracy Wing, pour l'incident du 25 février 2017 au 2, rue Ellson;

ATTENDU QUE ces personnes consentent à remettre quittance totale à

la Ville contre les compensations suivantes :

- 1- France Clavet, pour l'incident du 15 juin 2017 au 31, chemin Moffat : 5 000 \$
- 2- Tracy Wing, pour l'incident du 25 février 2017 au 2, rue Ellson : 500 \$.

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil autorise ou ratifie, selon le cas, les dépenses suivantes :

- 1- France Clavet, pour l'incident du 15 juin 2017 au 31, chemin Moffat : 5 000 \$, contre quittance dans le dossier susmentionné;
- 2- Tracy Wing, pour l'incident du 25 février 2017 au 2, rue Ellson : 500 \$, contre quittance dans le dossier susmentionné.

ADOPTÉ

11. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Lyla Wilson: Demande des précisions concernant l'échéancier de réparation des routes et la possibilité de publier le plan d'intervention. Le maire donne les précisions demandées et prend acte de la demande.

Pauline Leroux : Demande au Conseil d'intervenir pour l'installation d'un stop sur le chemin de la Baie-Robinson. Demande également des précisions concernant les inspections de certaines installations septiques. Le maire répond que la demande concernant le stop sera référée au Comité de démolition et donne les précisions demandées concernant les installations septiques.

Marc Pelletier : Demande au Conseil d'instituer un système d'inspection visuelle des embarcations provenant de l'extérieur du territoire. Le maire prend acte de la demande.

Pierre Beaudoin : Demande des précisions concernant la récupération des taxes foncières du Golf Lac-Brome advenant qu'il cesserait ses activités. Demande des précisions concernant le Règlement 596-7, notamment concernant la carte en annexe. Le directeur général donne les précisions demandées.

Gilberte Vigent : Demande des précisions concernant le sentier

Quilliams. Le directeur général donne les précisions demandées.

Guy Thibodeau : Demande au Conseil de voir à l'installation de signalisation sur le corridor actif du chemin Bondville. Le maire prend acte de la demande.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-09-333

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.
Il est 20h44.

ADOPTÉ

Richard Burcombe
Maire

Me Edwin John Sullivan
Greffier